



Feuillet - 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	28
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	4
Nombre de votants	32
Date de la convocation	22/08/2023
Certifié exécutoire le	29/08/2023
Date d'affichage	29/08/2023
Envoyé en préfecture le	12/09/2023

Le vingt-huit août de l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX

Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LAURENT André, LELIEVRE Carla, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDEENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEYSSERIE Marc, GAGE Pascal, LONGUET Jean François, VERGNE Patrick

EXCUSES : BERNARD Sylvain (donne procuration à TERRACOL Danielle), BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent, DEGERY Sylvie, JANICOT Véronique, LACHAUD Sylvie, LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), MEUNIER Colette (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), TER-HEIDE Laurence.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

139-2023 Candidature pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - Territoires Inclusion Mobilité Sobriété - (TIMS) « Ecomobilité pour tous ».

Le Président présente le bilan du fonctionnement du service de location des vélos à assistance électrique après 11 mois d'ouverture du service. Ces résultats sont encourageants et les efforts doivent être maintenus et renforcés dans les années à venir pour en élargir les publics bénéficiaires. Cette nouvelle offre de mobilité est complémentaire au service de TAD déjà en place depuis des années. Le président rappelle que la CCV2M vient de signer la convention de délégation de compétence d'organisation globale de la mobilité locale. Afin de développer une offre cohérente de mobilité locale et inclusive sur le territoire, il propose que la CCV2M candidate à l'AMI TIMS en déposant un projet pour la période 2024-2026 incluant un renforcement des actions en faveur du report modal vers les mobilités douces et les véhicules intermédiaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention décide :

- De candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) - Territoires Inclusion Mobilité Sobriété - (TIMS) « Ecomobilité pour tous »
- D'AUTORISER le Président à signer tous les documents nécessaires à cette candidature.

Fait à Treignac le 29/08/2023
Le Président Philippe JENTY

